Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

« Ensèn »

Numéro
Février 2015

Sommaire

Interview de Thomas Tyrner, Collectif Jeunes CGT 04 — 2

Gérard Filoche était à Sainte-Tulle pour dénoncer la loi Macron — 3

Les Cheminots de Provence et l'IHS CGT 04 + Élections professionnelles aux Chemins de fer de Provence — 4

Les salariés de Sanofi Sisteron en grève depuis près d'un mois — 5

UL de Manosque, un congrès de belle qualité ! — 6-7

Une action d'envergure le 5 février à ITER sur le site de Cadarache — 8

EDITO

Face aux politiques d'austérité et aux dérives d'autoritarisme, nous avons besoin d'un syndicalisme offensif et efficace mais également de proximité, de solidarité et de convivialité.
Les temps difficiles, le stress du quotidien, nous en font parfois oublier l'essence même de notre syndicalisme.
De nombreux salariés sont prêts à s'investir dans un syndicalisme de conquête dès lors que notre démarche syndicale leur parait claire.

La recherche de l'amélioration de notre qualité de vie syndicale permet de réaffirmer les règles définies dans nos statuts et les orientations définies dans nos congrès confédéraux.
Nos résultats électoraux sont très bons puisque la CGT 04 arrive à plus de 40% dans le privé et à plus de 40% dans le public (tout confondu). Le taux de syndicalisation est également très correct comparativement aux chiffres nationaux. Mais, l'aspect quantitatif ne suffit pas.

En effet, la qualité doit être au cœur de chacun de nos réflexes, chacune de nos analyses. C'est dans cette optique que nous avons mis en place un collectif Qualité de Vie Syndicale depuis le début de l'année.

Cela passe, dans un premier temps, par un travail d'analyse de notre secteur d'activité. Il nous faut mieux connaître les salariés de notre département. Où sont-ils ? Qui sont-ils ? Dans quelle activité travaillent-ils ? Avec quel type de contrat ?

Cela passe aussi par mieux connaître nos syndiqués. Concernant les syndiqués "individuels", se demander par exemple : Quels liens avons-nous ? De quels outils disposons-nous ? Quelles sont nos pratiques ? Sont-elles les mêmes partout ? comment peuvent ils participer aux débats ? à la vie de la CGT ? être acteurs et intervenir sur les décisions interne à la CGT et sur celles concernant notre quotidien ?.

Après ce travail d'analyse, il nous faudra se fixer des objectifs, puis mettre en place un plan de travail, pour ensuite arriver à mettre en place des actions concrètes ainsi que mettre à disposition des syndicats et des unions locales des outils efficaces et adaptés aux réalités de terrain.

Il nous faut réfléchir à comment créer davantage de liens avec les "syndiqués individuels". Puis la question d'après, ou étape d'après, c'est comment ils pourraient se structurer, et comment ils pourraient débattre à propos de leur profession.

De plus, nous devons davantage mutualiser nos moyens pour que les unions locales soient davantage en mesure d'améliorer leur accueil en fonction des professions et de travailler au regroupement de ces syndiqués.

La qualité de vie syndicale concerne un travail de fond à réaliser au quotidien sur tout un ensemble de paramètres tous plus importants les uns que les autres. Cela afin de gagner en transparence, en démocratie et en efficacité. Cela afin également d'améliorer nos savoirs, savoir-faire et savoir faire faire. Et Cela aussi afin de rendre acteur chaque syndiqué et de mieux coller aux réalités de terrain. Dans un but aussi d'accroître les perspectives, d'avoir une meilleure visibilité sur comment mieux s'organiser en territoire afin d'élever le rapport de force actuel. La tâche qui s'annonce est grande mais très intéressante. Nous aurons besoin des idées et du travail de chacun. Nous aurons besoin de mutualiser nos savoirs et nos compétences.

Notre analyse doit englober deux portes d'entrées, l'activité revendicative et institutionnelle, tout en prenant bien en compte la proximité territoriale et la proximité professionnelle. Le souci permanent d'informer, former et accompagner les nouveaux syndiqués, faire de la place aux jeunes et placer notre boussole vers demain sont au centre de la réflexion de notre collectif qualité de vie syndicale. Ce collectif se réunit les après midi de la Commission exécutive, les syndicats souhaitant s'investir sont les bienvenus. Les prochaines dates sont le 10 mars et le 10 avril.

Cédric Volait, membre du bureau de l'UD CGT 04

Interview de Thomas Tyrner Collectif Jeunes CGT 04

1/ Pourquoi est-il important pour la CGT 04 de faire des jeunes une priorité ?

Les jeunes entrent dans la vie active dans de mauvaises conditions.

Les régressions sociales des gouvernements précédents et de l'actuel font qu'ils ne se sentent pas à l'aise et acceptent tous postes dans des conditions déplorables. Il faut que nous soyons présents à leurs cotés pour ensemble dégager des perspectives d'avenir.

Juste un chiffre : Seul 8,29% de nos syndiqués sur le département ont moins de 35 ans...

Cela doit nous faire réfléchir sur la place de nos priorités.

2/ De nombreuses orientations sont prises régulièrement en congrès (de différents échelons), mais dans la pratique, est-ce qu'on retrouve cette priorité pour les jeunes dans les différentes structures ?

Il est vrai que dans de nombreux congrès cette résolution/orientation apparaît, c'est bien.

Mais est ce qu'on donne la place aux jeunes dans nos structures ???

Je ne peux pas juger de ce qui est fait à tel ou tel échelon mais je peux simplement dire qu'il faut se donner les moyens et la volonté de réaliser cette résolution/orientation.

3/ Peut-on parler de désengagement et de fatalisme à propos des jeunes ?

Désengagement? Moi je ne pense pas. Après ces événements terribles qui nous ont bouleversés, le 7 janvier dernier, les jeunes étaient dans la rue. Au delà du "Je suis Charlie" les jeunes ont besoins de se retrouver dans des valeurs, nos valeurs. On peut parler de dépolitisation de la jeunesse, mais la faute est au manque d'éducation politique parentale et l'appauvrissement du contenu éducatif scolaire ; je me souviens des longues conversations passionnées que mes parents ou ma famille avaient à table c'est ce qui a façonné et orienté mon engagement.

Je tiens à rappeler que pendant la Seconde Guerre Mondiale la majorité des résistants avait moins de 30 ans.

Fatalisme ? Il n'y a pas de fatalisme. Il faut juste donner les moyens aux jeunes de comprendre qu'ils peuvent faire d'autres choix et se battre. Je prendrai pour exemple les longues luttes contre le Contrat Première Embauche et le Contrat Nouvelle Embauche.

4/ Que faut-il faire pour accrocher les jeunes ? Et comment vois-tu l'avenir des jeunes dans la CGT 04 ?

Pour accrocher les jeunes il n'y a pas de recette miracle il faut aller au contact et discuter avec eux tout simplement et leur amener une vision différente et d'autres choix de société.

Le rôle du Collectif Jeunes n'est pas de s'occuper du salariat jeune mais d'impulser une dynamique jeune dans toutes les structures qui composent la CGT. L'avenir des Jeunes CGT 04 dépendra de l'engagement des syndicats à mutualiser et prendre part à l'activité interprofessionnelle.

5/ Est-ce la structuration qui freine ?

La structuration de la CGT n'est pas un frein mais le corporatisme en est un. Il s'agit donc bien d'une volonté de mutualiser les moyens et de donner aux jeunes toute leur place dans notre CGT.

6/ Est-ce l'arrivée tardive dans un emploi à durée indéterminée?

Certains jeunes ont peur de se syndiquer, en étant CDD, de représailles que pourrait prendre leur patron, mais ce syndiquent dès qu'il y a un conflit avec l'employeur. Il faut que nous puissions briser cette barrière qui les freine dans l'engagement.

7/ Ne devrions nous pas travailler en direction des jeunes qualifiés ?

Bien sûr qu'il faut y travailler, dans certaines entreprises le salariat a muté de l'ouvrier vers le cadre. Je voudrais rappeler qu'il existe un outil dans la CGT l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UGICT). En ne travaillant pas en direction de ces jeunes là, nous laissons des syndicats réformistes comme la CFTC et la CFE-CGC se pérenniser; je prendrai pour exemple le résultat des élections professionnelles d'E.D.F. ou de La Poste où on a régressé dans la catégorie des cadres.

8/ Quelle initiative proposes tu pour lancer l'activité Jeunes ?

Deux axes :

* Rencontrer les organisations syndicales CGT du 04 pour leur participation au plan de travail
* Organiser une journée d'étude Jeunes CGT fin mai début juin

Nous préparons activement cette démarche pour que les jeunes des Alpes de Haute Provence trouvent leur place dans notre CGT.

Gérard Filoche était à Sainte-Tulle le 13 février : « La loi Macron, une loi libérale, rétrograde et en tout point destructrice pour les droits des salariés »

Tout le monde parle de la loi MACRON mais personne n'en parle comme **Gérard FILOCHE**. Depuis des semaines, il est en guerre contre « cette loi régressiste, la pire loi que la gauche ait proposée ». Selon des sondages, une majorité de Français y serait pourtant favorables. Militant socialiste et ancien inspecteur du travail, Gérard Filoche était à Sainte-Tulle le 13 février à la salle Gaston Vachier.

"106 articles, 19 ordonnances qui vont suivre. Le travail le dimanche, c'est ce qui est le plus connu.
Cette loi a un but idéologique et non économique. Le but c'est de casser la semaine de travail. Le but c'est de casser la durée légale du travail.
Même sur la lutte contre le travail illégal, cela ira mal, car il n'y aura plus de droit pénal du travail.
Mais, il y a aussi le travail de nuit jusqu'à 23h59. Il y a la facilité de licenciement. Il y a quatre mesures qui vont faire que même les gens licenciés à tort ne pourront pas obtenir d'indemnités ni même être réintégrés. Vous avez la casse de l'inspection du travail...L'insécurisation des élus du personnel dans les entreprises...La fin de la médecine du travail...La casse des prud'hommes...et en filigrane peut être la fin des CHSCT. **Finalement, le recul le plus spectaculaire du droit du travail depuis le Conseil National de la Résistance et la fin de la seconde guerre mondiale.**

On nous a présenté cela comme une loi d'avenir, c'est une loi du 19ème siècle. Il suffit d'écouter Macron. Il dit : "réussissez, enrichissez-vous !". Et aux jeunes, il dit : "Ayez envie de devenir des milliardaires !". Ensuite, il leur fait des autocars pour ceux qui n'aurons pas assez d'argent pour prendre le TGV.

Puis, les notaires, plutôt qu'en faire un service public, il va les livrer aux firmes juridiques anglo-saxonnes...un phénomène de "Low Cost" pour les taxis.

Pourtant, on le sait, quand on dérégule, le chômage augmente. Ce qui permet de lutter contre le chômage c'est la loi et la régulation. Il n'y a pas d'exemple contraire, depuis qu'il y a des facilités de licenciement, le chômage a toujours augmenté. Et cette loi Macron sera une loi pour le chômage, une loi contre les salariés...une loi rétrograde à 100%.

Le contrat de travail pourra devenir un contrat ordinaire de droit civil. cela signifie qu'on passe un contrat de gré à gré avec notre employeur qui peut ne pas relevé ni des prud'homme ni du contrat de travail.

Il y aura de plus en plus d'emplois qui ne relèveront plus du contrat de travail, donc il n'y aura plus de cotisations sociales, c'est une brèche dans le droit du travail. **Comment une personne qui est dans un gouvernement de gauche ose-t-il faire cela ? Et pourquoi l'ensemble de la société et les syndicats ne sont-ils pas vent debout ? Ce qui se passe est grave, il devrait y avoir des millions de personnes dans la rue."**

LOI MACRON : le gouvernement passe en force pour faire reculer les droits des salariés

Le gouvernement a fait le choix, pour la première fois depuis 2006 et le Contrat Première Embauche, de recourir au 49-3 pour faire passer le projet de loi Macron sans vote à l'assemblée nationale. Après avoir choisi d'inscrire dans la loi les propositions du Medef, le gouvernement passe à nouveau en force en contournant la représentation nationale. Encore un déni de démocratie !

L'impossibilité du gouvernement à faire voter un tel texte constitue un sérieux échec. La prise de conscience des députés sur les arguments, notamment apportés par la CGT, est une première étape dans une dynamique pour les salariés, que nous devons amplifier. En effet, le projet de loi Macron donne plus de liberté au patronat et à la finance et moins de droits pour les salariés, et ne permettra aucune création d'emploi.

Institut d'histoire sociale CGT 04

Le Syndicat des Cheminots de la Provence, adhérent de l'IHS CGT 04, nous a fait parvenir des photos de drapeaux retrouvés dans leurs archives :

Le premier commémore la date de création du Syndicat, le 14 juillet 1933.

Le second est celui de la Société de Prévoyance du Personnel des Chemins de Fer de Provence, fondée elle en 1925. On remarquera sur ce dernier la « Poignée de main », symbole historique de la CGT. Ceci nous renseigne sur la façon dont ce syndicat s'est implanté, d'abord par une « prestation de service », qui a évolué vers une activité revendicative.
Cette Société de prévoyance prenait la suite de la première société, « La Vigilante », fondée en 1908.

Merci donc au Syndicat des CP, nous invitons tous les Syndicats à nous faire parvenir des photos, le scan de documents, ou de nous prêter ces « morceaux d'histoires » pour que l'IHS les numérise. Retour garanti ! Et n'oublier pas de renouveler votre adhésion pour 2015 :
Individuels : 5 €
Unions Locales et Syndicats : moins de 20 adhérents 20 € ; de 20 à 49 adhérents 40 € ; de 50 à 100 adhérents 60 € ; plus de 100 adhérents 100 €
Chèque à l'ordre de : IHS CGT 04, à retourner à l'Union Départementale CGT 04

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : Carton plein !

Chemins de fer de Provence

Le 9 janvier avaient lieu les élections du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel aux Chemins de Fer de Provence. Il fallait renouveler les mandats pour 5 élus titulaires (4 « Exécution » et 1 « Cadre/ Maîtrise »), autant de suppléants pour le CE, et le même nombre de postes pour les DP, soit en tout 20 élus. Le choix du Syndicat de faire entrer des jeunes syndiqués dans ces instances, et de ne pas avoir de cumul de mandats pour ses candidats, a été payant. Face au Syndicat FO, la CGT réalise un score moyen de près de 72 %, et remporte la totalité des 20 sièges. Le CHSCT qui sera renouvelé début mars, verra donc aussi ses trois membres issus de la CGT. Carton plein !

Les salariés de Sanofi Sisteron en grève depuis près d'un mois !

Une centaine de salariés sont en grève, à l'appel de la CGT, paralysant la production. Ils réclament une augmentation de 120 euros par mois. Alors que seul le syndicat CGT appelle à la grève, 90% des personnels postés suivent le mouvement.

Après les "parachutes dorés" et les "retraites chapeaux", le "bonus de bienvenue" dont va bénéficier le nouveau patron de Sanofi, pourrait atteindre 4 millions d'euros, alors que les salariés réclament une augmentation depuis un mois et qui leur ait proposé seulement des chèques restaurants. Cherchez l'erreur !
Cette annonce d'un "Golden Hello" ne fait que renforcer la détermination des salariés qui lâcheront rien.

De plus, le cadeau d'accueil est généreusement accompagné, puisque

Le laboratoire pharmaceutique a prévu une rémunération fixe annuelle brute de 1,2 million d'euros, une rémunération variable « cible » de 150 % de la rémunération annuelle fixe et susceptible d'atteindre 250 % de celle-ci, ainsi qu'une rémunération en actions qui consistera en une attribution annuelle de 220 000 options de souscription d'actions et de 45 000 actions de performance.

Preuve que l'argent existe et sans oublier que seul le travail étant créateur de valeur c'est nous qui les faisons vivre si confortablement et non l'inverse.

Le mouvement en cours est légitime, c'est une belle lutte sur les questions salariales.

Le délégué CGT de l'usine Sanofi de Sisteron, Jean-Louis Peyrin n'apprécie pas non plus ce "golden hello" est reste déterminé pour augmenter une augmentation de salaire décente pour les personnels.

Pour voir la vidéo de son interview :

UL de Manosque : un congrès de belle qualité !

Le 9 février s'est tenu le congrès de l'Union Locale de la CGT de Manosque. Les débats ont été très riches et diversifiés. Il nous faudrait plusieurs pages pour citer tous les thèmes abordés. En voici quelques-uns :

La loi Macron

Le projet de loi Macron a fait l'objet de nombreux échanges. L'idée directrice est que résister c'est bien, riposter c'est mieux. Nous devons créer les conditions du rassemblement, aller vers une lutte unitaire. Nous devons multiplier également les initiatives afin d'ouvrir des débats.

La transition énergétique

Un autre projet de loi a été abordé, c'est celui sur la transition énergétique. Au départ, on peut se dire que ce projet part d'une bonne intention. Sauf que derrière, il y a une volonté de libéraliser le secteur hydraulique. Ils veulent privatiser les barrages. La CGT considère que les barrages n'appartiennent à personne, c'est la population qui les a payé. Il a été évoqué les actions locales de la CGT et les rencontres avec les élus, ainsi que la grosse action nationale du 29 janvier. Les médias sont restés très discrets à ce sujet. Et quand ils en parlent, c'est pour dénoncer les corporatismes qui sont pourtant simplement des luttes pour le bien public, pour le bien commun.

La qualité de la vie syndicale et les salariés individuels

L'union locale s'engage pleinement dans le collectif qualité vie syndicale (QVS) de l'UD afin de travailler notamment sur les syndiqués individuels. Il est important de permettre à ces syndiqués de se regrouper, d'échanger, de participer à une vie syndicale démocratique et solidaire. Le secteur de la propreté particulièrement été évoqué. Le secteur de la grande distribution doit également être davantage pris en compte.

Le secteur de l'économie sociale et solidaire

Le secteur de l'économie sociale et solidaire est porté essentiellement par de l'associatif, par éventuellement des collectivités territoriales. On s'aperçoit qu'il y a une grande souffrance parmi les personnels de ces structures parce que souvent sous-payés, sous-considérés, sous-formés. Ils sont victimes de la souffrance au souffrance, mais également victimes de ne pas avoir les moyens d'accomplir correctement leurs missions, ce qui se répercute sur la souffrance des populations. Le pouvoir en place fait énormément de tort au secteur associatif et mutualiste. L'UL doit faire encore plus d'effort sur ce secteur d'activité, au plus près des salariés pour défendre leurs conditions de travail et de rémunérations, ainsi que combattre ces politiques de destruction sociale.

La condition des femmes

Il a été évoqué la féminisation des documents CGT à travailler davantage. Et de manière plus générale, a été débattu la volonté de favoriser la place des femmes dans l'union locale. Une réflexion est à mener dans ce sens.

L'accès au soin dans le bassin manosquin

Le centre de santé de Manosque connait quelques difficultés. 50% de la population manosquine fréquente le centre de santé. Il nous faut bien différencier centre de santé et maison de santé.
Soit disant que la santé n'a pas de prix. Mais aujourd'hui, ce qui prévaut dans le débat en permanence c'est qu'elle a un cout, et pour cette raison, on ferme progressivement toute une série d'outil au service des populations. C'est un outil social ! Plus du quart de nos concitoyens ne se soignent plus pour des raisons financières. Le centre de santé est une structure qui permet de faire tomber cette moyenne là. Il faut que nous ayons la volonté politique et syndicale de maintenir ce centre de santé sur Manosque.

Santé : une CGT à l'offensive et des luttes gagnantes

A l'hôpital de Manosque, la CGT, syndicat majoritaire, et les salariés, ont remporté deux belles victoires en 2014. L'arrêt de la mesure visant à supprimer les temps partiel à 80% de non droit et la fin de la discrimination envers les femmes enceintes lors de la notation pénalisant leur avancement de carrière. Sans oublier la création d'un CHSCT de combat, l' étouffement dans l'œuf de la volonté de modifier les WE, l' attribution de la NBI à des salariés qui en étaient injustement privés, la réattribution de la NBI qui avait été supprimé à 3 militants syndicaux en représailles en 2012. Cette mesure avec effet rétroactif vient d'être réparée ce mois ci. Des tribunaux administratifs gagnés.
Enfin, le syndicat ne se contente pas d'adopter une démarche défense face aux attaques subies, mais se positionne à l'offensive sur de nombreux dossiers comme celui de la réanimation.

Les bureaux de poste

Le nombre de bureau de poste dans le département diminue. La Poste a décidé de fermer une demi-journée tous les jours certains bureaux dont l'activité était moins importante. La fréquentation a donc baissé. Cela a été un argument de la direction pour réduire à nouveau les heures d'ouverture. Et nous sommes dans cet engrenage. Et même dans une ville comme Manosque, la plus grande du département, le bureau de poste a vu ses heures d'ouverture réduite de 7h15 par semaine depuis juillet 2014. Nous devons davantage travailler sur ce dossier

Territoriaux : une dynamique à confirmer

Le brillant résultat des élections du 4 décembre 2014 se chiffre à 151 voix acquises à la CGT pour la Mairie (DLVA) de Manosque et 19 voix pour le CCAS. Score d'autant plus brillant qu'il n'y avait personne en représentativité aux élections de 2011.
Il y a donc nécessité d'impulser une dynamique en direction de ces nouveaux syndiqués (pour beaucoup, mais pas tous !) ; salariés qui deviennent, en étant élus, responsables des valeurs que nous partageons.
Quels moyens nous donnons nous donc afin d'optimiser notre représentativité et efficacité chez nos camarades territoriaux ?
Journées d'études ?
Formations ?
Rôle des élus et mandatés ?
Une permanence mensuelle ou hebdomadaire à l'UL ?

Relations avec l'enseignement

Le secteur de l'Enseignement sur le bassin de Manosque est très important, des milliers d'élèves et des centaines d'enseignants ; secteur où la CGT est très peu représentée.
un secteur de l'Education Nationale comportant :
- des écoles primaires ;
- des collèges (2) ;
- des Lycées (3) ;
- une Ecole Internationale.

Un effort devrait être fourni pour la syndicalisation des professeurs des Ecoles (anciens instituteurs), sur le secteur de l'Education Nationale professionnelle dont le LP Martin Bret notamment. Et d'autres formations professionnelles privées en coiffure, comptabilité, graphisme. Sur l'enseignement par apprentissage (CFA) également.

En relation avec le SDEN (Syndicat Départemental de l'Education Nationale CGT 04), l'UL doit réfléchir sur l'évolution des formations professionnelles sur le bassin de Manosque.
l'UL doit coordonner la défense des Réseaux d'Education Prioritaires (REP) avec l'attribution des moyens conséquents ; S'attacher également aux relations de l'UL avec les associations de Parents d'Elèves….

A l'appel de la fédération nationale de la construction, du bois et de l'ameublement, deux actions étaient prévus le 5 février contre le recours abusif au « travail détaché » et pour « la généralisation et l'application du principe de l'égalité de traitement », quelle que soit l'origine des travailleurs.

Une au terminal méthanier de Dunkerque, dans le Nord, un des plus gros chantiers industriels actuels en France.

Une dans le sud, sur le site de L'International Thermonuclear Experimental Reactor (ITER, en français : réacteur thermonucléaire expérimental international) à Cadarache, entre Manosque et Aix-en-Provence.

A Cadarache, la préparation de la journée a commencé à 3h00 du matin pour accueillir dans de bonnes conditions environ 600 camarades de nombreux départements vers 6h00. Au pic du rassemblement vers 10h30 / 11h00, on comptait plus de 1000 camarades pour défendre nos revendications en faveur des salariés détachés. Le rassemblement s'est terminé vers 15h00.

Serge Pléchot, le secrétaire général de la Fédération de la construction de la CGT, est intervenu expliquant qu'à ce jour, sur le chantier d'Iter sont employés plus ou moins un demi-millier de travailleurs pour une grande majorité des salariés détachés sous-traitant de Vinci. Lorsque la montée en charge va intervenir ils seront plusieurs milliers. Ces salariés dits détachés ne sont pas nos ennemis. Ils sont les victimes de ce système qui nous exploite, victimes de l'appétit vorace toujours plus féroce du capital. Les manifestants ont rencontré des salariés détachés tchèques, polonais ou portugais.

Une action d'envergure le 5 février à ITER sur le site de Cadarache

NON au recours abusif des salariés détachés !

Pour Roland Brun, CGT Construction 04, « il est nécessaire que soit instauré une égalité de traitement pour les salariés prenant en compte les conditions de travail, de rémunérations et de logement. Sans oublier une retraite à 55 ans au vu de la pénibilité du métier. Cette journée n'est qu'une étape qui en appellera d'autres de grandes envergures pour se faire entendre auprès du gouvernement et du patronat et dénoncer cette exploitation de ces salariés qui sont déjà en situation de précarité, de pauvreté. On leur promet l'Eldorado alors qu'ils sont logés dans des logements insalubres ou des campings, parfois en grand nombre. La légalité n'est qu'apparente, on s'en rend compte quand on parle avec ces salariés ».